ECHOS SAINT NICOLAÏTES

janvier 2019

Le mot du maire

Mesdames et Messieurs, chers amis,

L'année 2018 s'est terminée après avoir apporté son lot de bonheurs et de malheurs.

Cette année restera gravée dans nos mémoires comme celle de la disparition de notre maire, Espérance JULIEN, après 23 ans de mandat.

Le travail qu'elle a accompli pour la commune est immense. Sa détermination et son abnégation, son caractère, son sourire, sa volonté de faire vivre sa commune resteront à jamais gravés dans nos mémoires.

Les leçons de courage et de dignité qu'elle nous a donnée lors de son combat contre la maladie doivent rester pour nous un exemple de vie.

En son honneur, l'école sera baptisée l'école Espérance Julien.

L'équipe municipale a été complétée de façon à élire un nouveau maire et des adjoints. Toute l'équipe reste entièrement mobilisée pour poursuivre toutes les actions entreprises au cours du mandat.

L'année 2018 a été une année de travaux pour le village dans la rue Marcel Pradin et la rue Garonne. Le système de collecte des eaux pluviales a été remplacé, la sécurité a été renforcée par la construction d'une chicane et la mise en place de feux tricolores récompense, l'éclairage public est plus efficace et plus économique grâce à un éclairage par LED, les réseaux électriques aériens ont été enterrés, le Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espace publics (PAVE) a été intégré.

La commune a beaucoup investi depuis quelques années. L'accueil de jour, les salles de classe supplémentaires, la cantine et le réfectoire, l'aménagement du parking et du pourtour de la salle des fêtes puis les travaux de la rue Pradin et de la rue Garonne ont mobilisé beaucoup de ressources communales. Il est maintenant temps de faire une pause dans les investissements et de bien étudier les possibilités de réaliser de nouveaux investissements sans mettre en péril les finances de la commune.
Dans ce contexte, compliqué par le risque de baisse des dotations de l'état dans les années à venir, les travaux de la place de l'église et du chemin de Siman, qui étaient des tranches optionnelles du projet, ne pourront être réalisés qu'à la condition de trouver de nouveaux financements.

L'adressage sera réalisé en 2019: cela permettra à chacun de s'abonner à l'internet haut débit en possédant une adresse normalisée. Cela facilitera également les interventions des secours et les actes de la vie quotidienne tels que les livraisons par exemple.

Bonne et heureuse année 2019 !

Votre maire,
Jean-Marie ROBERT

Esperance JULIEN, notre maire pendant 23 ans

Esperance est décédée le 31 juillet 2018 après un long combat contre la maladie.

Le travail qu'elle a accompli pour la commune de Saint Nicolas, sa passion, est immense.

Elle a été élue pour la première fois maire en 1995. A ce moment là, l'école périclitait et risquait de fermer par manque d'enfants, il n'y avait que peu d'infrastructures dans le village.
Avec son conseil municipal, elle prit le taureau par les cornes. Elle décida de construire une école maternelle qui fut inaugurée en 1997. Cela apporta une nouvelle dynamique, et avec l'appui du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) plus d'enfants furent accueillis et les effectifs augmentèrent.

Sous ses mandats, d'autres infrastructures ont été construites : la cantine et le réfectoire, l'accueil de jour « le jardin d'Aloïs », des salles supplémentaires pour le centre de loisirs et l'école, l'aménagement du parking et du pourtour de la salle des fêtes et de l'école maternelle, puis bien sur, l'aménagement et la sécurisation du village dont elle ne verra pas la fin.
Les réseaux d'eau potable, d'assainissement et de collecte des eaux pluviales ont tous été rénovés.

Esperance a également beaucoup contribué à la création et au développement des associations : Elle a toujours soutenu les amis du RPI qui gèrent toutes les activités périscolaires (garderie, cantine, centre de loisirs), allant même jusqu'à en assurer la gestion pendant quelques temps, l'ADMR qui gère l'accueil de jour pour personnes âgées. Elle a soutenu l'association « la main tendue » qui assure du service et des soins à domicile, du portage de repas et gère la micro crèche de Caudecoste. Elle était attachée au bon fonctionnement du comité d'animation, de l'association des parents d'élèves, de la causette, de la pétanque et de la chasse.

Elle a fait de Saint Nicolas une commune dynamique, aux infrastructures modernisées, avec des services de proximité tels que l'école et ses activités périscolaires, l'accueil de jour, le service à domicile et le portage de repas qui font qu'il y fait bon vivre ensemble.

Sa détermination et son abnégation pendant l'exercice de ses mandats, son courage et sa dignité pendant la lutte contre la maladie resteront des exemples pour nous tous.

Esperance aimait également s'impliquer dans le fonctionnement de l'agglomération d'Agen où elle était déléguée de la commission finance et mutualisation.

Afin de lui rendre hommage, le conseil municipal a souhaité baptiser l'école, l'école Esperance Julien. C'est ce qu'elle souhaitait, elle l'avait dit, car l'école était sa première réalisation.

Un « Totem » portant son nom a été dévoilé devant l'école maternelle après la cérémonie des vœux en présence de notre député, du président de l'agglomération d'Agen, de nos conseillers départementaux et des institutrices.

Etat civil

Mariages :

Aucun

Naissances:

Julia BERTON:	le 07/03/2018
Benedita MAGALHAES SILVA:	le 19/03/2018
Nolan BRUGERE:	le 28/09/2018
Lelio PATERNOY:	le 23/10/2018

Décès :

M Claude BLASCO:	le 01/01/2018
M Jeannot LAMOTHE:	le 13/03/2018
Mme Lavinia PIASENTIN:	le 25/03/2018
Mme Espérance JULIEN:	le 31/07/2018

Informations communales

Un nouveau conseil municipal

Après le décès d'Esperance, le conseil municipal a élu un nouveau maire et de nouveaux adjoints.
Pour cela, il fallait que le conseil municipal soit au complet.
Des élections municipales complémentaires ont donc été organisées le 14 octobre pour élire les deux conseillers municipaux manquants à cette date.
Sandrine Rocchietti et Michèle Dasnoy ont recueilli la majorité absolue des suffrages au 1er tour.

Lors du Conseil Municipal du vendredi 19 octobre, ont été élus :

Maire : Jean-Marie ROBERT
1er Adjoint : Guy DAUZON
2ème Adjoint : Ghislaine LARTIGUE

Conseillers Communautaires à l'Agglomération d'Agen:

Titulaire : Jean-Marie ROBERT
Suppléant : Guy DAUZON

Informations concernant les commissions communales

Le conseil municipal est organisé en commissions chargées d'étudier des thèmes particuliers et de faire des propositions au conseil municipal. La municipalité doit également être représentée auprès de divers organismes. Le tableau suivant récapitule les participants aux commissions et les représentants auprès de divers organismes.

FINANCES ET IMPOTS	
MME LARTIGUE Ghislaine	
M DAUZON Guy	
M ROCCHIETTI Philippe	
LISTES ELECTORALES	
M CREMA Patrick	
Mme ROCCHIETTI Sandrine	
M LEJEUNE Guillaume	
PROJETS TRAVAUX URBANISME	
M PERRY Alain	
M DAUZON Guy	
Mme DASNOY Michele	
PERSONNEL SOCIAL ASSOCIATION COMMUNICATION	
M CREMA Patrick	
M LEJEUNE Guillaume	
M ROTTE Pascal	
MME LARTIGUE Ghislaine	
CHAMBRE AGRICULTURE	
M LIMOUSIN Stéphane	
ELECTIONS AUX SYNDICATS	
SDEE 47	
TITULAIRES	**SUPPLEANTS**
Mme ROCCHIETTI Sandrine	M LEJEUNE Guillaume
M DAUZON Guy	M ROCCHIETTI Philippe
CLI DE GOLFECH	
TITULAIRES	**SUPPLEANTS**
M ROBERT Jean-Marie	M LIMOUSIN Stéphane
CHENIL DE CAUBEYRE	
TITULAIRES	**SUPPLEANTS**
MME DASNOY Michèle	M ROBERT Jean-Marie

Informations concernant l'Agglomération d'Agen

L'agglomération d'Agen est organisée en commissions qui sont chargées d'étudier des thèmes particuliers. Elles sont chargées de faire des propositions qui sont ensuite examinées en réunion du conseil communautaire de l'agglomération pour décision. Le tableau suivant récapitule les participants du conseil municipal à ces commissions.

COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	MME LARTIGUE Ghislaine	M ROTTE Pascal
EMPLOI ET INSERTION SOCIALE	MME LARTIGUE Ghislaine	M ROTTE Pascal
SCOT GRANDE INFRASTRUCTURES ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	M CREMA Patrick	MME LARTIGUE Ghislaine
COHESION SOCIALE ET POLIQUE DE LA VILLE	Mme ROCCHIETTI Sandrine	M CREMA Patrick
COLLECTE, TRAITEMENT DES DECHETS ET ECONOMIE ET CIRCULAIRE	M LIMOUSIN Stéphane	Mme DASNOY Michèle
ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENERGIE	M LIMOUSIN Stéphane	Mme DASNOY Michèle
URBANISME AMENAGEMENT DE L'ESPACE DROIT DU SOL	M ROCCHIETTI Philippe	M ROBERT Jean-Marie
FINANCES ET MUTUALISATIONS	M ROBERT Jean-Marie	MME LARTIGUE Ghislaine
HABITAT ET LOGEMENT SOCIAL	M LEJEUNE Guillaume	M ROTTE Pascal
PATRIMOINE IMMOBILIER	M ROTTE Pascal	M LEJEUNE Guillaume
TRANSPORT	M PERRY Alain	M DAUZON Guy
VOIRIE ET ECLAIRAGE PUBLIC	Mme DASNOY Michèle	M ROBERT Jean-Marie
AA NUMERIQUE ET INNOVATION	Mme Sandrine ROCCHIETTI	M ROBERT Jean-Marie
PETITE ENFANCE ET JEUNESSE	M ROBERT Jean-Marie	M LEJEUNE Guillaume
EAU ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALS ET PROTECTION DES CRUES	M LIMOUSIN Stéphane	Mme DASNOY Michèle
POLITIQUE DE SANTE	M ROBERT Jean-Marie	M ROCCHIETTI Philippe
TOURISME RURALITE	M CREMA Patrick	MME LARTIGUE Ghislaine
CENTRE BOURG, COMMERCES ET SERVICE EN MILIEU RURAL	M ROCCHIETTI Philippe	Mme Sandrine ROCCHIETTI

Travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée du village

Les travaux de la tranche ferme qui concerne la rue Garonne jusqu'à l'exutoire des eaux pluviales dans l'Auroue et la traversée du village du cours de tennis jusqu'à la croix (zones 1, 2, 3, 4 et 7) et la première tranche optionnelle concernant le reste de la rue Garonne jusqu'à sa sortie sur la départementale (zones 8 et 9) ont été réalisés en 2018.

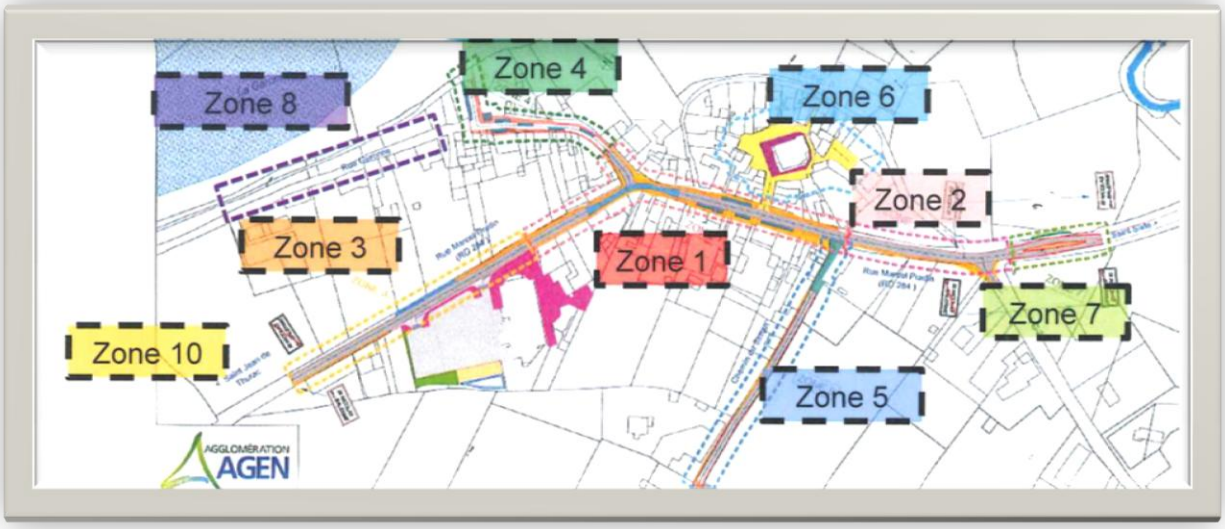

L'aspect du village s'en trouve changé. Le résultat est à la hauteur de nos espérances.

Le réseau de collecte des eaux pluviales est neuf, la traversée du village est sécurisée par la chicane à l'entrée du bourg côté Saint Sixte, les feux tricolores dits « récompense » joueront leur rôle dans le virage de la route départementale dés que l'installation sera terminée, l'accès des personnes handicapées est conforme à la législation.

L'embellissement du village est une réussite : les trottoirs en « béton lavé », l'aménagement de quelques espaces végétalisés et la route départementale refaite lui donnent un aspect plus moderne. La rue Garonne, refaite entièrement en enrobé agrémenté de marquages en pavés blancs, est également une réussite.

Le budget des travaux de la tranche fixe a été parfaitement respecté. Des moins values ont même été dégagées ce qui a permis de financer les murs de soutènement des talus à l'entrée du bourg côté Saint Sixte, l'éclairage de la chicane qui n'était pas prévu au départ et le busage de certains fossés coté château Saint Philipp.
C'est grâce aux subventions de l'état, du Conseil Départemental, de la réserve parlementaire de notre sénateur et de la participation du SDEE et de orange à l'enfouissement des réseaux que ces travaux ont pu être financés en partie.
Sans le don très important de l'entreprise ESBTP, nous n'aurions pas pu réaliser l'ensemble de ces travaux et nous la remercions chaleureusement.

Des 3 tranches optionnelles, seuls les travaux de la rue Garonne (zone 8) jusqu'à la sortie sur la route départementale, ont été réalisés.
Le bout de terrain appartement à Mme Berton permettant d'améliorer la sortie de la rue Garonne sur la route départementale a pour cela été acheté par la commune. Nous remercions Mme Berton d'avoir aidé la commune à réaliser son projet.

Les travaux de la place de l'église et du chemin de Siman, qui sont les deux autres tranches optionnelles restantes du projet, ne pourront être réalisés que lorsque des financements supplémentaires seront dégagés. Pour l'instant, ces travaux sont donc mis en attente.

Internet et adressage

Le dossier de développement de la fibre optique permettant l'accès à l'internet haut débit suit son cours.
Les plannings de déploiement n'ont pas été modifiés depuis l'année dernière: Nous devrions être desservis par la fibre en 2020-2021. Le réseau sera aérien en dehors du bourg et souterrain dans le village où il empruntera les gaines qui sont actuellement utilisées pour les fils cuivre.

Pour permettre la commercialisation du réseau internet haut débit, il faut que chaque foyer ait une adresse propre et distincte. Cette opération s'appelle "l'adressage". Elle sera conduite en 2019.
Il faudra que chaque route de la commune soit baptisée et que chaque adresse ait un numéro.
Les plaques de rue seront ensuite posées par la commune. Les plaques de numéro seront distribuées à chaque foyer qui en assurera la mise en place.

Cet adressage facilitera également le travail des livreurs qui parfois perdent beaucoup de temps à trouver leur destinataire. Cela facilitera surtout et rendra plus efficace et plus rapide les interventions des services de secours.

Projet « écoles numériques innovantes et ruralité »

Ce projet, mis en place par le ministère de l'éducation nationale, consiste à aider les communes rurales à s'équiper de moyens pédagogiques innovants au service du développement des usages du numérique.

L'état subventionnera à hauteur de 50% les dossiers de candidature qu'il aura retenus.

Dans ce cadre, en partenariat étroit avec les enseignants de l'école de Saint Nicolas, nous avons construit un projet pédagogique permettant de répondre à l'appel à projet. Si notre projet est retenu, nous achèterons un vidéoprojecteur interactif avec son ordinateur de pilotage et quelques tablettes numériques pour les enfants de CP principalement.

Travaux de voirie réalisés en 2018

En 2018, les travaux suivants ont été réalisés soit par les services de l'agglomération d'Agen qui a la compétence pour certaines routes soit par la commune:

- éclaircissage des derniers platanes route de Sauveterre au niveau du château Saint Philipp,
- pose d'un enduit d'usure sur la partie de la route qui va de Sans à Berty.
- pose d'un enrobé à froid permettant de boucher les trous du chemin de Teste,
- pose de calcaire au début du chemin du Deille,
- reprise du début du chemin de Pouy pour mieux canaliser l'eau en cas de fortes pluies en collaboration avec la commune de Caudecoste.

Travaux de voirie prévus en 2019

En 2019, les travaux suivants sont prévus:

- renforcement de la route qui va de Berty à Cageard par l'agglomération d'Agen,
- Réfection du pont sur la RD284 au niveau du terrain de tennis et reprise de la route départementale du parking au château Saint Philipp (zone 10) par le conseil départemental.

Prix de l'eau

Les élus de l'agglomération d'Agen ont voté la délégation de service public de l'eau à un nouveau prestataire en fin d'année 2018.
Au lieu d'avoir 11 contrats « eau et assainissement » différents sur les 31 communes de l'agglomération, il n'y en aura plus qu'un : Ce sera la SAUR (eau de Garonne), qui après appel d'offre a emporté le marché.
Grace à l'augmentation du volume du marché et à la qualité des négociations menées par l'agglomération d'Agen, le prix de l'eau et de l'assainissement collectif (pour ceux qui en bénéficient) baissera d'environ 30% pour un contrat moyen, ce qui n'est pas négligeable.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de commémoration de l'armistice de la grande guerre a été enrichi car cette année était l'année du centenaire.

Une volée de cloche a retenti à 11h00 comme elle avait retenti le 11 novembre 1918 dans tous les villages de France.

Après la lecture du message du président de la république, un chant de l'époque, « non, plus de combats », a été diffusé pendant le dépôt de gerbe par la municipalité et de bouquets par les enfants de l'école.

La sonnerie aux morts a ensuite retenti. Après le respect d'une minute de silence, la marseillaise à clôturée cette cérémonie.

Installation d'une climatisation air-eau dans la mairie et la salle des associations

Dans le cadre de la loi de transition énergétique, le ministère de l'écologie a dégagé une enveloppe d'aide pour les collectivités qui concernent certains travaux permettant de réaliser des économies d'énergie.

Ces aides sont versées dans leur globalité à l'agglomération d'Agen qui est chargée de les reversée aux différentes communes ayant vu leur projet accepté.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Nous avons eu l'opportunité de remplacer le chauffage très énergivore de la mairie et de la salle des associations par des pompes à chaleur air-eau. Ce projet devrait être financé à 100 % par les aides prévues

Les travaux ont été réalisés en novembre 2018.

ADIL 47

L'ADIL 47 offre au public un conseil juridique, financier et fiscal personnalisé dans le domaine du logement. La qualité de ce conseil permet aux usagers de disposer de tous les éléments afin de leur permettre un libre choix.

L'ADIL 47 informe le public sur ses droits et obligations, sur les différentes solutions qui s'offrent à lui en matière de logement.

L'information est délivrée auprès des particuliers: locataire, propriétaire, accédant à la propriété, investisseur, mais aussi auprès des institutionnels: les partenaires, les membres de l'ADIL 47 (dont notamment les collectivités adhérentes), ainsi que pour tout public: les travailleurs sociaux, les professionnels de l'immobilier, les banques, les associations, et plus généralement tous les acteurs de l'habitat.

Cette information neutre et gratuite concerne en particulier:

- Les financements: prêts et aides mobilisables, plan de financement ou diagnostic financier adapté à la situation personnelle de l'usager effectué par nos juristes.
- Les contrats: contrat de vente, contrat de construction de maison individuelle, contrat de prêt.
- Les assurances: liées à l'emprunt, à la construction, à l'habitation.
- La fiscalité immobilière: investissement locatif, avantages fiscaux, tva immobilière.
- La copropriété: assemblée générale, travaux, charges, règles de majorité, conseil syndical.
- La location: informations sur la réglementation du droit des baux (droits et obligations des locataires et des propriétaires, loyers et charges, état des lieux et conséquences, réparations locatives, dépôt de garantie, révision et augmentation de loyer...)
- L'urbanisme: les différentes autorisations d'urbanisme, les servitudes.

.

N'hésitez pas à les contacter :

6 bis boulevard Scaliger - Bâtiment de gauche
47000 Agen
Tél : 05 53 67 93 65

Manifestations à venir:

- Carnaval de l'APE à Saint Sixte le 9 mars
- loto du 3ème âge: le dimanche 24 mars
- Marché aux fleurs de l'APE le 28 avril
- fête du village: les 24, 25 et 26 mai
- feu de la saint Jean: le vendredi 21 juin
- concours officiel de pétanque : le dimanche 23 juin
- kermesse des écoles fin juin
- concours officiel de pétanque : le dimanche 21 juillet
- participation à Garonne en fêtes : le samedi 24 août
- loto du 3ème âge: le dimanche 22 septembre
- fête de la pomme: le dimanche 29 septembre
- fête de la Saint Nicolas: le samedi 7 décembre
- Belotes de la société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte tous les mercredis à 21h00 à la salle des fêtes.

Vie des associations

Association des Parents d'Elèves (APE) des 3 bords de Garonne

L'association des Parents d'élèves est une équipe de parents bénévoles qui organisent tout au long de l'année des animations et des activités pour les enfants des écoles de Saint Sixte, Saint Nicolas de la Balerme et Sauveterre Saint Denis.

Le bureau 2018-2019 :
Présidente : Judith Cousin 06.76.80.12.91
Présidente adjointe : Johanna Joyeux
Trésorière : Sophie Hernandez
Secrétaire : Aurore Barros
Secrétaire adjointe : Elodie Broc

Le goûter des vacances :
Chaque vendredi des vacances scolaires, nous organisons un moment de partage autour d'un goûter que nous offrons aux 97 élèves des écoles ainsi qu'à leurs parents. L'occasion de se rencontrer et d'offrir à nos enfants un moment de détente avec tous leurs camarades.

Boum d'Halloween :
Le 3 Novembre a eu lieu la Boom d'Halloween. Pour seulement 2€ les enfants ont passé une après-midi récréative en musique: Maquillage, danse, jeu, goûter, bonbons… Les enfants se sont bien amusés !

Vide Grenier de Noël :
Le 25 Novembre a eu lieu le vide grenier de Noël dans la Salle des fêtes de Saint Nicolas.

Venue du père Noël :
Le 21 Décembre, les 3 écoles se sont retrouvées dans la salle des fêtes de Saint Nicolas pour profiter d'une après-midi de Noël. Distribution de cadeaux et goûter (offerts par l'APE), chants, venue du Père Noël, distribution de Père Noël en chocolat (offert par le club du 3ème âge), que du bonheur pour les enfants.

Evènements à venir :

- Samedi 9 Mars : Carnaval à Saint Sixte
- Dimanche 28 Avril : Marché aux fleurs
- Fin Juin : Kermesse de l'école

Ecoles de Saint Nicolas, Saint Sixte et Sauveterre

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. 97 enfants sont répartis sur les trois écoles du RPI.

L'école de St-Nicolas accueille cette année 54 enfants (28 en PS/MS et 26 en GS/CP).

Le premier trimestre a été bien rempli. Outre les visites régulières à la Médiathèque d'Astaffort, les élèves ont mené quelques projets : rencontre de l'auteure illustratrice Janik Coat, visite d'une boulangerie, opération « Nettoyons la nature »…

Le vendredi 14 décembre, les trois mairies et l'association « Les Amis du RPI » ont permis à tous les élèves du RPI d'assister à « Noël en Cirque » à Valence d'Agen. Tous ont été enchantés par ce beau spectacle, clôturé par la venue du Père Noël !

Ce même jour, l'équipe enseignante a organisé le Marché de Noël des écoles, à la salle des fêtes de Saint-Nicolas. Les élèves du RPI avaient réalisé toutes sortes de décorations et de gourmandises de Noël ! Les parents ont été nombreux à venir, merci à eux !

Avant un repos bien mérité, les enfants ont eu droit à un goûter de Noël offert par l'Association des Parents d'Elèves le vendredi 21 décembre.

A venir pour la suite de l'année scolaire :

- Projet autour de la sécurité et de la prévention, notamment autour des accidents domestiques
- Projet jardin
- Rencontre et écoute d'un quatuor à Sauveterre-St-Denis grâce à l'association « Passerelle Musicale en Agenais »
- Carnaval
- Fête des écoles.

Club des aînés, "La Causette" de Saint Nicolas et Saint Sixte

Le 15 Décembre aura lieu l'assemblée générale du club. Il est temps de faire le point sur les activités et sorties qui ont permis aux adhérents de se retrouver régulièrement afin que la convivialité rompe l'isolement.

Soixante-dix personnes ont assisté enchantées au spectacle « Noel en cirque » à Valence d'Agen.
L'hiver, long et humide, s'étirait mais n'empêchait pas le déroulé des activités classiques : lotos bi-mensuels, concours de belote interclubs tous les mois.

Les deux grands lotos de Mars et Septembre ont connu une bonne participation qui récompense les bénévoles de leurs efforts.

Marche de la convivialité à Barbaste, guinguette à Fals en Août, repas dansant en Juin, étaient autant d'occasion de se retrouver.

Lors du voyage annuel sur la Côte vermeille les visites historiques, artisanales, touristiques se succédèrent sous un soleil méditerranéen: abbaye de Fontfroide, balade en petit train surplombant le golfe de Collioure, promenade en mer avec dégustation d'huîtres et de vin blanc local, visite d'une conserverie d'anchois, Narbonne et son Palais des archevêques, sa cathédrale…tout cela un peu au « pas de course » car il ya trop à voir pour si peu de temps !!

Mais chacun de nous sait bien que si la vie nous accorde du bonheur, elle ne nous épargne pas les chagrins.

Lavinia, fidèle à tous nos voyages, sorties, réjouissances de tous ordres nous a quittés en mars. Son énergie, sa volonté de fer, resteront un exemple.

Espérance par sa fonction de maire était nôtre présidente honoraire, mais elle était surtout, pour beaucoup d'entre nous, une personne proche affectivement. Malgré son combat acharné contre la maladie et la charge de son travail de maire, elle venait chaque fois qu'elle le pouvait au club.

Une chose est sûre, nous ne pouvons pas les oublier.

Pétanque

Tout d'abord le président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.
A la suite de l'assemblée générale du mois de septembre et l'arrêt du président Séquiera, un nouveau bureau a été élu. En voici sa composition :

Président :	Laurent ROCCHIETTI
Vice président :	Raymond FALCO
Secrétaire :	Nathalie ROSSI
Secrétaire adjoint :	Alain RIEUCROS
Trésorier :	Eric LAGLEYZE
Trésorier adjoint :	Davis CHAUVEAU
Chargé de communication :	Frédéric FALCO

La nouvelle équipe souhaite continuer les entrainements les mardis et vendredis soirs à partir des beaux jours.

Deux concours officiels viendront se rajouter les 23 juin et 21 juillet ainsi qu'un concours amical en quatre parties ouvert à tous le samedi 26 mai, jour de la fête du village.

Après une première prise de contact autour d'une table avec les licenciés et les adhérents, il sera mis en place diverses manifestations pour la nouvelle année.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre afin de passer un moment convivial.

Regroupement pédagogique Intercommunal (RPI)

Toute l'équipe des Amis du RPI souhaite vous présenter leurs vœux pour cette année 2019 !

Nous tenons à remercier l'implication du personnel de l'association, des membres du bureau, et des communes, qui œuvre pour accueillir vos enfants dans ses structures. L'accueil, l'accompagnement et le bien-être des enfants reste les priorités des Amis du RPI.

L'année 2018 a été encore une année difficile pour le RPI. M. LEJEUNE Guillaume, a quitté son poste de Président, suivi par d'autres membres du bureau. Nous les remercions pour leur engagement.

Une pensée va à Espérance qui nous a quitté cette année et qui a participé durant plus de 20 ans au bon fonctionnement de notre association.

Le logiciel de facturation qui a connu son déclin en 2017, a été remplacé comme prévu début 2018. Son remplacement a représenté de nombreuses heures de travail pour nos membres du bureau.

La cantine propose et confectionne toujours des plats élaborés sur place. Nous avons le plaisir d'accueillir en cette fin d'année, Nathalie FAUCON, en vue du remplacement de Marie Jo qui a mérité sa retraite d'ici la prochaine rentrée de septembre.

Cyril MAUBANS
Président du RPI

Des nouvelles du centre de loisirs

Cet été, notre centre de loisirs a fait l'objet d'un nombre très important de nouvelles inscriptions. Ce n'est pas moins de 70 enfants qui ont été accueillis. Certains venants du canton de Puymirol ou du Tarn et Garonne ont grossi l'effectif actuel. La preuve que notre centre de loisirs bénéficie toujours d'une bonne renommée selon les dires des parents venant inscrire leurs enfants.

Pour cela, l'équipe d'animation a fait le maximum pour occuper et amuser tout ce petit monde. Pas moins de 4 sorties aquatiques par semaine (canicule oblige) en plus des activités sur le centre ont été proposées.

Le séjour à Cauterets, où 16 enfants ont participé, fut la grosse attraction de l'été avec un planning bien rempli.

Les vacances de Toussaint, axées principalement sur la fête d'Halloween avec des activités manuelles, une sortie au marché de Valence d'Agen, une sortie à Royal Kid et la traditionnelle récolte des bonbons dans le village, ont été très actives. Egalement lors de ces vacances, l'équipe du jardin d'Aloïs nous convia à une après-midi intergénérationnelle avec le tournage d'un clip vidéo.

Pour Noël, l'effectif étant plus réduit, les enfants furent libres de leurs activités.

Enfin pour débuter l'année, l'incontournable sortie « la ronde des crèches » a été organisée avec le club des ainés de la Causette. Cette journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance malgré le froid, pour se terminer par un copieux gouter.

Bonne année à vous tous.

Société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte

Une bonne et une mauvaise surprise

Commençons par la mauvaise surprise : nous lâchons des perdreaux au mois d'août afin qu'ils aient le temps de redevenir sauvages pour l'ouverture de la chasse en septembre. Nous en lâchons également pendant la saison de chasse pour soutenir les populations naturelles. Or, il s trouve que la survie de ces perdreaux a été très mauvaise cette année. Plusieurs causes peuvent être évoquées comme la sècheresse en aout et septembre qui aurait pu empêcher les perdreaux de trouver suffisamment d'eau, la présence de sauvagine qui aurait pu détruire des animaux. Le taux de mortalité a été tel qu'il est beaucoup plus probable que la cause soit à rechercher dans la qualité des oiseaux qui nous ont été livrés. L'état sanitaire de certains perdreaux prélevés à la chasse a été plus que discutable. Nous devrons en tirer les conséquences et réfléchir à un approvisionnement de meilleure qualité.

La bonne nouvelle concerne le lièvre. L'année dernière, un virus du lapin, de type hémorragique, avait muté et décimé notre population de lièvres. Le nombre d'animaux prélevés pendant la saison de chasse avait baissé de 30%. La diffusion de ce virus a été jusqu'à présent très hétérogène. D'autres communes avaient été soit peu voire pas touchées, soit gravement affectées à tel point qu'à certains endroit le lièvre était devenu rare. Même s'il semble que sur notre territoire la population ne soit pas encore revenue au niveau initial, l'amélioration est sensible. De nombreux lièvres sont présents dans les campagnes et les prélèvements ont augmenté sans toutefois revenir au niveau précédent l'épidémie.

Les chasseurs continuent à réguler les populations d'animaux nuisibles en organisant régulièrement des battues aux renards.
Les piégeurs contribuent également à la régulation de ce dernier, mais également à la maitrise des populations de pies, de corbeaux, de rats musqués et de ragondins, souvent à la demande de riverains de cours d'eau ou de fossés pour cette dernière espèce en particulier.

A la demande de la préfecture, la société de chasse est chargée de maintenir la population de chevreuil à son niveau actuel afin de limiter les dégâts aux cultures et les accidents de la route. Pour cela, nous devons maintenant prélever 10 chevreuils au cours de la saison de chasse.

Le sanglier est également de plus en plus présent sur notre secteur. Il cause le même type de dégâts que le chevreuil. L'année dernière, nous avons prélevés 11 sangliers en sachant que notre fédération nous demande d'accentuer la pression de chasse: en effet, les dégâts causés aux cultures par le chevreuil ou le sanglier sont indemnisés uniquement par la fédération départementale des chasseurs, c'est à dire par les cotisations payées par les chasseurs eux-mêmes.

Comité d'animation

Les membres du Comité D'animations vous remercient pour votre participation à toutes les Fêtes organisées en 2018.

Les rendez-vous pour 2019:

Les 24 - 25 - 26 mai : Fête du Village
Le vendredi 21 juin : Feu de St Jean
Le samedi 24 août : Participation à "Garonne en Fête" organisée par l'Agglo.
Le dimanche 29 septembre : Fête de la Pomme et du Goût
Le samedi 7 décembre : Fête de la Saint Nicolas avec une soirée "Théâtre"

Tous les membres du Comité d'Animations vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019.

Informations diverses

La main tendue

Une nouvelle année commence.

UNA la main tendue, fidèle à ses convictions, continuera ses activités dans le même esprit.

Merci à la commune de Saint Nicolas pour la confiance qu'elle nous offre.

Le maintien à domicile n'est plus à prouver car c'est le choix qu'approuve la plupart de la population Dernièrement, une enquête menée par le ministre de la cohésion sociale et de la santé a confirmé que la population était très attachée à rester chez elle le plus longtemps possible. Effectivement, notre association s'est engagée depuis plusieurs années dans cette philosophie et ce développement.

Avec le soutien du conseil départemental pour les structures d'origine associative, nous sommes présents et gréés en personnel qualifié pour répondre aux besoins du maintien à domicile.
Les prises en charge ont évolué priorisant l'aide à la personne et les gestes de la vie quotidienne, l'entretien du domicile concerne les pièces de vie de la personne accompagnée.

La loi d'adaptation de la société au vieillissement nous intègre entièrement dans l'offre médico-sociale. Elle préconise un accompagnement adapté à chaque personne aidée, nous continuerons dans cette voie. Nous savons la charge qu'occasionne pour le conjoint ou pour un proche aidant une personne en perte d'autonomie. C'est dans cette direction que nous nous dirigerons en 2019: être dans la proximité des aidants familiaux.

Pour rappel notre association intervient principalement en prestataire (l'association est employeur). Elle intervient avec des prises en charge (APA, sorties d'hôpital, etc.). Elle peut également intervenir sans prise en charge. N'hésitez pas à nous demander conseil et demander un devis si besoin.

Notre association propose également un portage de repas à domicile en liaison froide et un système de garde d'enfants à domicile en plus de la micro crèche de Caudecoste.
Là aussi n'hésitez pas à demander des renseignements.

L'association profite de ce petit mot pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019.

L'accueil de jour, le jardin d'Aloïs

Bien connu maintenant par les habitants de Saint Nicolas de la Balerme, le "jardin d'Aloïs", accueil de jour situé sur la commune, accueille pour une ou plusieurs journées par semaine des personnes de plus de 60 ans, atteintes ou non d'une maladie neurodégénérative, afin de préserver leur autonomie et d'offrir aux aidants familiaux un soutien et un temps de répit.

Des activités thérapeutiques y sont proposées tout au long de la journée : D'abord de la gymnastique douce pour garder la forme, et après un repas convivial, diverses activités sont organisées par une équipe de professionnels.

Comme chaque année des activités intergénérationnelles y sont organisées grâce au partenariat qui s'est établi avec le centre de loisirs de Saint Nicolas de la Balerme.

Les lotos continuent au jardin d'Aloïs sous le regard bienveillant de Mr Magné et de ses adhérents.

En ce début d'année, le Jardin d'Aloïs vous remercie tous et toutes du soutien apporté à la structure et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site internet : jardinalois.com ainsi que sur notre page facebook.

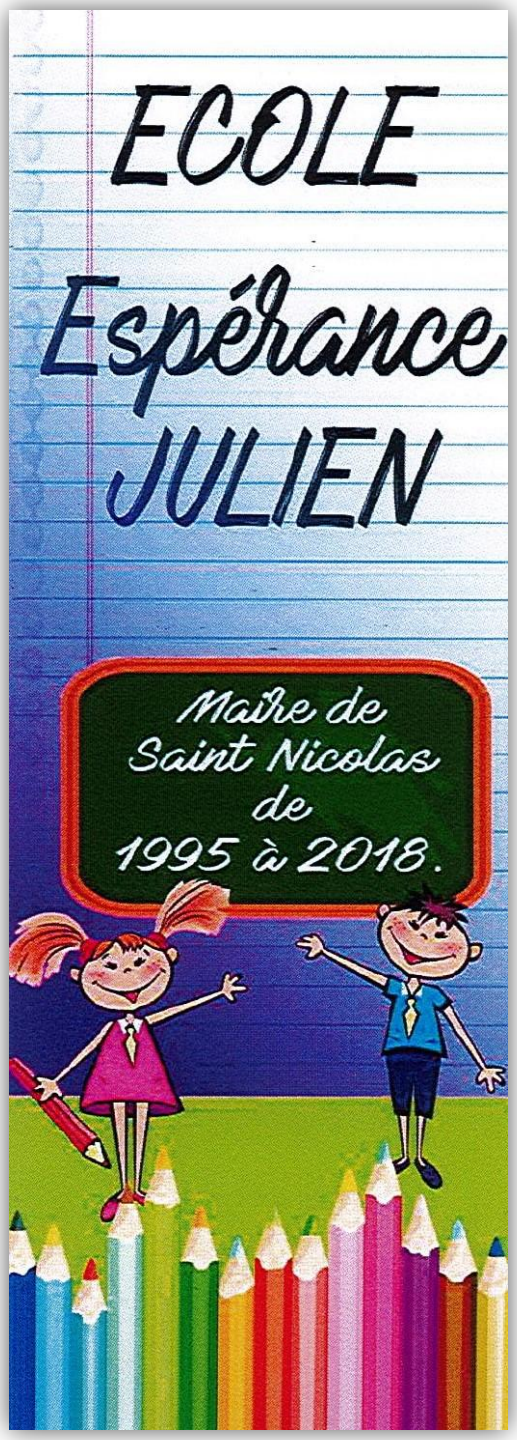
ECOLE
Espérance
JULIEN
Maire de
Saint Nicolas
de
1995 à 2018.